

GUIDE D'INFORMATION

Une économie de proximité à votre portée

3 modèles d'acteurs du développement coopératif
5 composantes-clés pour comprendre l'émergence d'un projet
10 portraits d'entreprises coopératives

Crédits

Rédaction : Cécile Pachocinski, CQCM

Avec la contribution de Jean-Thomas Henderson
pour la rédaction des portraits

Révision linguistique : Diane Robertson

Graphisme et impression : Team marketing.web.design

Remerciements :

Nous remercions les membres du comité scientifique pour leurs commentaires et leurs suggestions concernant la rédaction de cet ouvrage : Bruno Jean, Université du Québec à Rimouski; Majella Simard, Université de Moncton; Patrice Leblanc, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue; ainsi que Marie-Joëlle Brassard.

Nous remercions également les partenaires du groupe de travail pour leur collaboration à la réflexion et à la mise en commun sur les enjeux de proximité :

le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE), la Fédération des Caisses Desjardins, la Coop fédérée, la Fédération des services à domicile et de santé du Québec (FSDSQ), la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH), la Fédération des coopératives alimentaires du Québec (FCAQ), la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF), la Coopérative de développement régional Centre-du-Québec/Mauricie (CDRCQM), Solidarité rurale du Québec (SRQ), l'Association des centres locaux de développement du Québec (ACLDQ), la Fédération québécoise des municipalités (FQM), Villes et villages en santé, la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC), la Fédération des Villages-relais du Québec, le CEFRIQ (Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations, à l'aide des technologies de l'information et de la communication), le Réseau Accorderie.

Production :



5955, rue Saint-Laurent, bureau 204
Lévis (Québec) G6V 3P5
Tél. 418 835-3710
info@coopquebec.coop
www.coopquebec.coop

Trois modèles d'acteurs exemplifiés

(...) la mobilisation des acteurs locaux a renouvelé le champ de l'action collective et a innové socialement en propulsant sur la scène du développement de nouveaux acteurs, voire de nouveaux agencements d'acteurs où les entreprises et les organisations rattachées à l'ESS jouent un rôle crucial (...).

(Klein, Champagne, Fontan, Saucier, Simard, Tremblay et Tremblay, 2013, p. 88.)

Comme nous l'avons déjà mentionné, chaque initiative est unique et propre à la communauté qui la porte. Toutefois, en analysant les processus d'émergence des initiatives, nous avons relevé trois constantes quant aux dynamiques d'acteurs à l'origine des projets et, en particulier, quant aux différents acteurs impliqués dans un leadership déclencheur : les membres municipaux (échelle municipale et MRC), les représentants d'organismes du milieu et les citoyens. Sur les 10 initiatives ciblées, cinq ont été issues d'une prise en charge amorcée par les Municipalités : Notre-Dame-de-Montauban (multiservice), Rivière-à-Pierre (alimentation), Lac-Édouard (tourisme et alimentation), Beauceville (santé) et La Doré (forêt de proximité). Quatre initiatives ont été démarrées quant à elles par des organismes du milieu : Saint-Raymond-de-Portneuf (tourisme), Saint-Vallier (agriculture de proximité), Rimouski (médias) et Saint-Clément (éducation). Enfin, deux se sont inscrites dans une dynamique d'émergence insufflée par des citoyens : Racine (habitation pour aînés) et Lavaltrie (café culturel⁵).

De ces trois constantes, nous avons dégagé trois modèles d'acteurs : municipal, organismes du milieu et citoyen. L'intérêt des modèles vient du fait qu'ils fournissent une perspective différente du développement coopératif actuel et des tendances en matière de prise en charge des projets de territoire dans les communautés. Ils désignent la façon dont l'action collective se coordonne en fonction de différents types d'acteurs au moment de l'émergence des initiatives coopératives et telle qu'elle se déploie sur le territoire en réponse à des besoins de proximité des activités et des services. Par « action collective », nous entendons l'action portée par un groupe de personnes, soit un leadership collectif,

appuyé par plusieurs acteurs « à même de mobiliser une grande diversité de ressources aussi bien endogènes qu'exogènes et de les combiner » (Klein, 2011).

Notons que ces modèles ont été inspirés par des travaux portant sur la contribution de l'innovation sociale au renforcement des capacités locales (Jean et Lafontaine, 2005; Jean, 2008) et du modèle de dynamisme local de Klein (Klein et Champagne, 2011). Pour rappel, précisons que ce modèle met en relief l'importance des liens entre l'initiative locale, la mobilisation des ressources et la conscience territoriale. Les trois modèles ont aussi été validés lors d'un séminaire d'échange organisé en partenariat avec l'UQAR, l'UQAT, l'Université de Moncton et avec la contribution du TIESS-OLT⁶.

LE MODÈLE MUNICIPAL

Projets d'entrepreneuriat collectif ayant été portés par des municipalités ou des MRC, par l'intermédiaire d'élus municipaux ou de membres d'administrations municipales mandatés ou non par les citoyens (assemblées).

Le modèle municipal illustre le rôle moteur joué par les Municipalités dans le développement de leurs communautés. Rivière-à-Pierre (alimentation), Notre-Dame-de-Montauban (multiservice), Lac-Édouard (tourisme et alimentation), Beauceville (santé) et La Doré (forêt de proximité), toutes ces Municipalités ont été animées par le désir de prendre en charge leur devenir, tout en s'associant à un projet de village impliquant une grande majorité des citoyens.

- > Ainsi, à Rivière-à-Pierre, c'est toute une synergie économique qui a été retrouvée grâce à la création de la coopérative alimentaire.

5 Cette initiative n'a pas fait l'objet d'un portrait spécifique, dans la mesure où elle n'avait pas de lien avec les dynamiques rurales. Toutefois, pour en savoir plus sur la Coopérative de solidarité Café culturel de la Chasse-galerie : <http://www.chasse-galerie.ca/>.

6 Trente-six personnes se sont réunies, dont les partenaires du groupe de travail sur la proximité, le comité scientifique et d'autres représentants d'organismes, dans le but d'échanger à partir des résultats préliminaires du projet. Pour en savoir plus sur le TIESS-OLT : <http://www.tiess.ca/>.

- > À Notre-Dame-de-Montauban, la création d'une coopérative multiservice a revitalisé le centre du village. En construisant la coopérative près de l'hôtel de ville et de l'aréna municipal, on visait à pérenniser un service d'épicerie dans le village, mais également à créer de nouvelles habitudes de vie. La coopérative joue alors un rôle de lieu de rencontre pour les habitants. Son existence a par ailleurs permis de reloger la bibliothèque et ainsi de susciter un plus grand achalandage, notamment des écoliers et des familles.
- > Les habitants de Beauceville ont, quant à eux, de nouveaux accès à un service médical grâce à la Coopérative de santé Robert-Cliche. Cependant, de surcroît, la coopérative a permis de garder le milieu de vie attrayant pour les jeunes et les familles. Un village sans médecins et sans école est un village sans services.
- > À La Doré, un projet de forêt de proximité est porté par la Coopérative de solidarité forestière de la Rivière aux Saumons et une approche visant la diversification des activités forestières. Dans ce cas, c'est la pérennisation des emplois de la forêt qui a été visée, pour ainsi garantir de plus grandes retombées économiques dans le village.
- > À Lac-Édouard, la coopérative de développement local, en plus d'avoir encouragé le développement économique, a permis au village de reconstruire sa fierté.

LE MODÈLE ORGANISMES DU MILIEU

Projets d'entrepreneuriat collectif ayant été portés par des regroupements d'organismes de soutien au développement (tables de concertation, organismes publics, etc.) ou les organismes du développement (coopératives, OBNL d'économie sociale, entreprises privées, organismes communautaires et bénévoles, etc.).

Le modèle des organismes du milieu met de l'avant toute l'effervescence d'un développement porté par les acteurs déjà implantés dans leur milieu et qui sont parties prenantes de l'action sociale et économique déjà en place, notamment les tables de concertation et les regroupements d'organismes, dans le démarrage d'initiatives coopératives. Comme les Municipalités,

les représentants d'organismes des milieux sont aux premières loges pour cerner les enjeux sociétaux, d'une part, et les nouveaux besoins à satisfaire, d'autre part, d'autant qu'ils sont souvent associés et concertés dans le cadre des plans de développement sur leur territoire respectif.

- > À Saint-Raymond-de-Portneuf, la concertation locale amorcée par la chambre de commerce entre les propriétaires riverains et les entreprises récréotouristiques grâce au travail de la Coopérative de solidarité Vallée Bras-du-Nord a porté des fruits dans un projet de mise en valeur du patrimoine naturel. L'accès à la vallée Bras-du-Nord a eu un impact important sur la relance du secteur touristique dans la région.
- > À partir d'un projet d'agriculture de proximité et d'une offre de services de paniers biologiques, l'idée de la coopérative La Mauve est issue d'un organisme à but non lucratif de Bellechasse. Basés sur le concept de l'Agriculture soutenue par la communauté (ASC), les Paniers Coop La Mauve visent à renforcer les liens entre les citoyens et les producteurs agroalimentaires locaux ayant des pratiques agricoles durables ou biologiques.
- > À Rimouski, ce sont des représentants de plusieurs organismes communautaires et une entreprise privée qui se sont associés pour reprendre le journal L'Action de L'Est et le transformer en coopérative.
- > À Saint-Clément, sans la Coalition urgence rurale (CUR) et une mobilisation de plusieurs MRC, le projet de Maison familiale rurale (MFR), qui vise à promouvoir la persévérance scolaire des jeunes dans les milieux ruraux, n'aurait pas vu le jour.

LE MODÈLE CITOYEN

Projets d'entrepreneuriat collectif ayant été portés par un groupe de citoyens, c'est-à-dire par des connaissances, des collègues de travail, des travailleurs autonomes, des bénévoles ou des personnes partageant un intérêt commun.

Le modèle citoyen est le reflet d'initiatives qui émanent au départ des citoyens, de leur participation sociale et économique au développement de leur milieu de vie. Si l'engagement citoyen prend la forme d'une participation à petite échelle tout en favorisant l'essor de la société, il est souvent synonyme de bénévolat, de don de soi, d'un exercice de la démocratie passant par l'engagement dans le développement et la vie de son milieu (INM, 2013). Il peut s'exercer à travers différentes instances de consultation et de concertation (tables, comités, etc.), de décision (conseils d'administration, conseils municipaux, etc.), ou encore être le moteur de projets d'entrepreneuriat coopératif.

- > À Racine, c'est un groupe de citoyens qui s'est investi dans l'enjeu du devenir des aînés dans leur milieu de vie grâce au travail de la Coopérative de solidarité en habitation pour aînés La Brunante.
- > À Lavaltrie, deux personnes se sont associées avec la Coopérative de solidarité du Café culturel de la Chasse-galerie et la Municipalité pour créer une vitalité culturelle et attractive sur le plan artistique, qui était jusqu'alors inexistante.
- > Bien que les initiatives émanant des citoyens soient moins représentées dans ce guide d'information, le modèle citoyen a néanmoins toute sa place. D'autres initiatives coopératives comme L'Accorderie de Sherbrooke, coopérative de solidarité, est née de la mobilisation des citoyens et atteste de leur investissement dans l'instigation de projets collectifs.
- > Et, souvent, les citoyens sont en première ligne pour informer les acteurs municipaux sur les enjeux de développement de leurs milieux, comme cela a été le cas à Rivière-à-Pierre. Également, par leurs actions de bénévolat dans différents organismes, ils peuvent influencer l'émergence des initiatives tout en demeurant dans l'ombre.

